Infolettre CASE II
Été 2025
Numéro 12

Funded by
the European Union

Éditorial

Bienvenue dans CASE II News, la lettre d'information du projet CASE II financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la CEAC.

Durant les mois de printemps et d'été, l'équipe du projet CASE II a mené 14 activités bilatérales, cinq activités multilatérales, deux ateliers régionaux et un séminaire interrégional. Le projet a également cofinancé un séminaire régional de sensibilisation organisé par l'OACI.

Début septembre, le projet CASE II a organisé son tout premier atelier dans la région Asie-Pacifique, au Sri Lanka. Centré sur les équipements et technologies de sûreté, cet atelier a réuni des participants de plusieurs États de la région ainsi que des acteurs du secteur privé.

Après avoir mené 251 activités au bénéfice de 85 États partenaires, le projet CASE II touchera à sa fin à la fin du mois de novembre. Depuis son lancement, l'équipe a mis en œuvre 162 activités bilatérales, 37 multilatérales, 27 webinaires, 6 revues de sûreté et 19 ateliers. Il s'agit d'une réalisation significative, et l'équipe du projet CASE II remercie tous les participants, collaborateurs et experts externes qui ont contribué au succès du projet, ainsi que l'Union européenne pour sa confiance.

Ces derniers mois ont été marqués par une forte concentration sur les ateliers et les séminaires. Alors que nous entrons dans les derniers mois du projet, l'équipe concentre désormais ses efforts vers l'organisation de l'évènement de clôture ainsi que la mise en œuvre des dernières activités bilatérales et multilatérales.

Hanan Achahboun

Hanan Achahboun
CASE II Project Manager

Activités

Depuis mi-avril, plusieurs activités ont été mises en œuvre au bénéfice de 441 participants issus de 62 États partenaires. Cela inclut 14 activités bilatérales sur le terrain, cinq activités multilatérales, deux ateliers régionaux et un séminaire interrégional. Le projet a également cofinancé un atelier régional organisé par l'OACI.

- *Formation au test dissimulé :* 1 activité (Kirghizistan et Turkménistan)
- *Coaching en contrôle qualité :* 3 activités (Tadjikistan, Sri Lanka, Turkménistan)
- *Formation avancée pour les auditeurs nationaux :* 2 activités (Arménie, Géorgie en collaboration avec le programme de développement capacitaire de la CEAC, République centrafricaine)
- *Formation des auditeurs nationaux – fret :* 2 activités (République du Congo, Bénin)
- *Formation à l'évaluation des risques :* 2 activités (Turkménistan, Tadjikistan)
- *Formation à la culture de sûreté :* 2 activités (Turkménistan, Tadjikistan)
- *Inspection des équipements de sûreté :* 1 activité (Turkménistan)
- *Formation sur la sûreté côté ville :* 2 activités (Sri Lanka, Comores)
- *Mentorat sur la détection d'explosifs :* 1 activité (Kenya et Somalie)
- *Formation sur les menaces émergentes :* 1 activité (Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Namibie, Zambie, Zimbabwe)
- *Gestion du risque interne :* 1 activité (Burundi, République Démocratique du Congo, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda)
- Mentorat sur la lutte contre les MANPADS (avec la DGAC française – Thaïlande)
- Atelier régional sur le contrôle qualité (Kirghizistan avec Arménie, Kazakhstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan)
- Soutien financier pour le séminaire de sensibilisation de l'OACI (tenu au Kenya)
- Séminaire interrégional sur la cybersécurité et l'innovation (Maroc – États membres ACAO & CAFAC)
- Atelier régional sur les équipements et technologies de sûreté (Sri Lanka – 15 États de la région Asie-Pacifique)

Cette période a aussi marqué la fin du détachement de notre collègue du Kazakhstan (AAK), M. Rustem Kabanbayev, après six mois d'intégration au sein de l'équipe CASE II, et la CEAC se réjouit de poursuivre sa coopération avec le Kazakhstan à l'avenir.

Atelier régional sur le contrôle qualité en sûreté de l'aviation
Bichkek, Kirghizistan

Atelier régional : équipements et technologies de sûreté
Negombo, Sri Lanka

Formations à l'évaluation des risques et à la culture de sûreté

12-16 mai 2025
Khujand, Tadjikistan

Les participants ont indiqué que le projet CASE II avait inspiré une transformation de la sûreté au Tadjikistan grâce à ces deux formations qui ont doté les professionnels de l'aviation d'outils essentiels en matière de gestion des risques et de culture de la sûreté.

La formation sur l'évaluation des risques (12-14 mai) a permis à 12 participants de maîtriser les stratégies d'identification et d'atténuation des menaces sous la houlette d'un membre de l'équipe CASE II détaché par l'administration de l'aviation du Kazakhstan et d'un expert externe de l'Institut de l'aviation du Kirghizistan.

Immédiatement après, la formation sur la culture de la sûreté (15-16 mai) a réuni 29 professionnels. Des sessions interactives et des études de cas concrets ont révélé des lacunes dans les pratiques actuelles, mais ont également suscité un enthousiasme pour le changement.

Avec l'engagement des dirigeants de la CAA en faveur de réformes systémiques, le paysage de la sûreté aérienne au Tadjikistan est à un tournant ; l'équipe de Projet CASE II remercie les participants pour leur enthousiasme tout au long de la formation.

Atelier régional sur le contrôle qualité en sûreté de l'aviation

27-28 mai 2025
Bichkek, Kirghizistan

Le projet CASE II a organisé avec succès un atelier régional sur le contrôle de la qualité dans le domaine de la sûreté aérienne à Bichkek, en Kirghizistan. Organisé en collaboration avec l'Agence kirghize de l'aviation civile et l'Institut kirghize de l'aviation, cet événement a réuni 75 participants et intervenants de 13 pays d'Asie et du Moyen-Orient, parmi lesquels des experts en sûreté aérienne issus tant des autorités de réglementation que des acteurs du secteur.

L'atelier était axé sur le renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des systèmes efficaces de contrôle de la qualité dans le domaine de la sûreté aérienne. Pendant deux jours, les participants ont pris part à des sessions animées par des experts et portant sur les qualifications des inspecteurs, la planification de la surveillance fondée sur les risques, la collaboration internationale et les stratégies de mesures correctives. Les principaux enseignements ont souligné l'importance de disposer d'inspecteurs compétents, d'une planification stratégique et d'une coopération régionale pour renforcer la surveillance de la sûreté aérienne.

Parmi les intervenants notables figuraient des représentants de presque tous les États partenaires du projet CASE II des régions d'Asie centrale et du Caucase, ainsi que des Émirats arabes unis, de Singapour et du Qatar, qui ont partagé leur expérience pratique et leurs meilleures pratiques. L'événement a également mis en évidence l'engagement du projet CASE II à favoriser les partenariats transfrontaliers et l'amélioration continue de la sûreté aérienne.

L'atelier s'est conclu par un engagement renouvelé des participants à renforcer les normes de sûreté grâce à la collaboration et au partage de solutions. L'équipe du projet CASE II tient à remercier tous les intervenants, participants et hôtes pour leur engagement actif.

Formation au test dissimulé

2-5 juin 2025
Achgabat, Turkménistan

Le projet CASE II a organisé une formation sur les contrôles dissimulés à Achgabat, au Turkménistan, afin de soutenir le développement du système de contrôles dissimulés du pays. Onze professionnels de la sûreté aérienne du Turkménistan et un du Kirghizistan ont participé à cette formation, animée par un expert externe de Géorgie et le membre de l'équipe CASE II, détaché.

La formation a porté sur les protocoles de contrôle, l'évaluation des risques et des exercices pratiques à l'aéroport international d'Achgabat, y compris des simulations aux points de contrôle des passagers, aux terminaux de fret et dans les zones côté ville. Les participants ont salué l'équilibre entre la théorie et la pratique et prévoient de réviser la législation nationale et d'intégrer les contrôles dissimulés dans les programmes de sûreté aéroportuaire.

Cet événement a marqué une étape importante dans les efforts déployés par le Turkménistan pour mettre en place un cadre solide de tests dissimulés, sous la direction de la CAA. Les participants ont également manifesté leur intérêt pour des formations complémentaires sur la sensibilisation au comportement et le contrôle du fret.

L'équipe du projet CASE II exprime sa gratitude à tous les participants pour leur engagement.

Formation sur les menaces émergentes

23-27 juin 2025
Mbabane, Eswatini

Le projet CASE II a organisé une formation multilatérale sur l'identification et l'atténuation des menaces émergentes, accueillie par l'Autorité de l'aviation civile d'Eswatini (ESWACAA). Cette activité a réuni au total 15 professionnels de la sûreté aérienne provenant de divers pays de la région sud-africaine : Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Namibie, Zambie et Zimbabwe.

Cette formation avait pour objectif de couvrir des thèmes tels que la cybersécurité, l'utilisation de systèmes d'aéronefs sans pilote (UAS) contre l'aviation civile, ainsi que les menaces chimiques, biologiques et nucléaires (CBN).

La participation active de tous les participants a permis de faire avancer la formation de manière positive et dynamique. Les participants ont apprécié l'opportunité de partager leurs défis et d'apprendre de nouvelles stratégies pour faire face à ces menaces émergentes.

L'équipe du projet CASE II tient à remercier tous les participants et les États impliqués pour leur engagement, et en particulier l'Autorité de l'aviation civile d'Eswatini pour avoir accueilli l'événement.

Formation avancée pour les auditeurs nationaux

23-25 juillet 2025
Douala, Cameroun

En juillet 2025, le projet CASE II a organisé une formation avancée pour les auditeurs de la sûreté aérienne à Douala, au Cameroun, en collaboration avec l'Autorité de l'aviation civile du Cameroun (CCAA), après la formation initiale dispensée en décembre 2024. Cette activité a été organisée au profit de huit inspecteurs de l'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) de la République centrafricaine.

La formation, dispensée par un expert de l'équipe du projet CASE II et un expert du Cameroun, visait à améliorer les compétences des inspecteurs nationaux en matière d'audit.

Les experts de l'ANAC de la République centrafricaine ont exprimé leur satisfaction unanime sur le contenu de l'activité.

Le Projet CASE II remercie les participants de la République centrafricaine pour leur engagement et l'Autorité de l'aviation civile du Cameroun pour avoir accueilli cette activité.

Formation à la gestion du risque interne

29 juillet - 1er août 2025
Entebbe, Ouganda

Le projet CASE II, en collaboration avec l'Agence de surveillance de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile (CASSOA), a organisé une activité de formation sur la gestion des risques internes à Entebbe, en Ouganda. Cette activité a réuni 17 professionnels de la sûreté aérienne provenant de sept États membres de la CASSOA : Burundi, République démocratique du Congo, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan du Sud et Tanzanie.

Menée par deux experts de l'équipe du projet CASE II, la formation a couvert les quatre piliers de la gestion du risque interne : identification des menaces, fondements politiques, sûreté tout au long du cycle de vie des employés et stratégies pratiques d'atténuation. Des sessions interactives, des études de cas et des discussions de groupe ont favorisé une expérience d'apprentissage dynamique.

Les participants ont salué la pertinence du contenu, leurs commentaires soulignant la nécessité de mettre en place des cadres structurés de gestion du risque interne dans leurs États respectifs. Cette activité a également souligné l'importance de la collaboration régionale, comme l'a souligné le directeur exécutif de la CASSOA, qui a appelé à un soutien continu pour les États membres confrontés à des défis en matière de capacités.

L'équipe du projet CASE II exprime sa gratitude à la CASSOA pour avoir soutenu l'organisation cette activité, ainsi qu'à tous les participants pour leur engagement. L'équipe du projet CASE II se réjouit à l'idée de futures initiatives.

Formation à la sûreté côté ville

12-14 août 2025
Moroni, Comores

Un groupe de 12 responsables de l'aviation civile, de l'armée et des forces de l'ordre à Moroni, aux Comores, a suivi une formation afin d'améliorer la sûreté côté ville de leur aéroport, c'est-à-dire les zones accessibles au public telles que les zones d'enregistrement et la zone de récupération des bagages dans le hall d'arrivée de l'aéroport.

Cette activité a été dirigée par un expert de l'équipe du projet CASE II et un expert externe de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) du Maroc.

Les participants ont manifesté un vif intérêt, échangeant avec les formateurs et posant des questions pratiques sur l'évaluation des risques de sûreté.

À l'issue de la formation, les responsables prévoient d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer les mesures de sûreté à l'aéroport de Moroni.

L'équipe du projet CASE II tient à remercier l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie de l'Union des Comores pour sa participation active, ainsi que la DGAC du Maroc pour avoir mis à disposition un expert pour cette activité.

Atelier régional : équipements et technologies de sûreté

2-3 septembre 2025
Negombo, Sri Lanka

Début septembre, le projet CASE II a organisé le premier atelier régional dans la région Asie-Pacifique grâce à une étroite collaboration avec l'Autorité de l'aviation civile du Sri Lanka (CAASL) et à la contribution du Conseil international des aéroports (ACI).

Cet atelier a accueilli à Negombo un total de 55 participants, dont des représentants de 15 États asiatiques et des intervenants venus d'Europe et d'Asie. L'événement a réuni des représentants des autorités de l'aviation civile, des exploitants d'aéroports, des fabricants d'équipements et des organisations internationales.

L'atelier a couvert des aspects pertinents tels que la conception des normes techniques, la certification des équipements de sûreté, l'approvisionnement et la surveillance, les essais d'équipements et un examen des derniers développements technologiques et de l'interaction avec les facteurs humains.

Cet atelier a en outre servi de plateforme pour renforcer la collaboration entre les autorités des États de la région.

Les participants, les experts et les autorités hôtes ont exprimé leur satisfaction quant à l'événement et aux enseignements tirés. Le projet CASE II tient à remercier tous les experts impliqués, en particulier les intervenants et l'autorité de l'aviation civile du Sri Lanka pour leur engagement.